



Stephan Toscani

Ministre de l'intérieur et des affaires européennes du Land de Sarre



La présidence sarroise du 12^{ème} Sommet de la Grande Région s'est articulée autour de trois axes : faire avancer la Grande Région, dépasser les frontières, rapprocher la Grande Région des citoyens. La mobilité transfrontalière était le fil conducteur de la totalité de nos initiatives. Avec plus de 200 000 frontaliers que compte la Grande Région SaarLorLux au quotidien, elle se place au premier rang parmi les régions frontalières de l'Union européenne. Cela fait longtemps que le marché interrégional de l'emploi est devenu naturel - avec tous ses avantages, mais aussi ses difficultés. C'est pour cette raison que nous avons fait des efforts particuliers pour améliorer la situation des frontaliers. La politique est confrontée au défi d'offrir le meilleur cadre au marché économique et de l'emploi interrégional commun. Cette détermination porte ses fruits. Les travaux actuels menés par le Conseil économique et social de la Grande Région (CESGR) en sont la preuve : l'analyse des effets induits de la crise économique et financière sur la Grande Région a confirmé qu'une politique économique et du marché de l'emploi commune dans la Grande Région contribue à renforcer la compétitivité.

Le Sommet de la Grande Région constitue une forme de coopération unique en Europe. Notre ambition est d'être une région européenne modèle de gouvernance multi-niveaux. Mais cela signifie aussi que différents partenaires à compétences divergentes coopèrent dans les diverses composantes de la Grande Région. Sur ce point, nous avons su réaliser des progrès importants, comme par exemple en vue de la création d'un secrétariat commun du Sommet sur la base d'un GECT. Outre la coordination des politiques et le principe de partenariat il nous faut avant tout une solidarité interrégionale entre les acteurs politiques, économiques et de la société civile ainsi qu'une volonté politique interrégionale forte. C'est pourquoi les représentants des composantes régionales parlent d'une seule voix à Bruxelles. Le "Groupe Interrégional SaarLorLux" au sein du Comité des Régions (CdR) émet des avis conjoints relatifs à la politique européenne. L'identification de l'ensemble des acteurs avec la Grande Région est le fondement de cette coopération. C'est pourquoi les relations publiques jouent un rôle principal pour la région SaarLorLux. À titre d'exemple, la première Journée de la Grande Région, organisée en juillet dernier, a proposé un cocktail passionnant de stands d'informations, de manifestations culturelles et de jeux. Après tout, l'objectif de notre action commune dans la région européenne de compétence SaarLorLux est de faire en sorte que les citoyens se sentent chez eux dans leur environnement transfrontalier. Nous sommes sur une très bonne voie en direction de cet objectif.

Bilan du 12^{ème} Sommet de la Grande Région SaarLorLux

Le 24 janvier 2011, le 12^{ème} Sommet de la Grande Région SaarLorLux s'est tenu sur le site de l'ancienne usine sidérurgique de Völklingen, classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Les chefs des exécutifs des cinq composantes régionales, à savoir le Land de Sarre, la Région Lorraine, le Luxembourg, le Land de Rhénanie-Palatinat et la Région Wallonne, y ont décidé de donner de nouveaux élan à la coopération transfrontalière et interrégionale dans la Grande Région.



Cet événement, salué par la présence de personnalités de haut rang, a marqué la fin des 18 mois de présidence sarroise du Sommet, placée sous la devise de la mobilité. Stephan Toscani, ministre de l'intérieur et des affaires européennes du Land de Sarre, en dresse un bilan positif : "Pendant cette 12^{ème} présidence du Sommet sous responsabilité sarroise, nombreux sont les objectifs que nous avons atteints ensemble. On comptera parmi ceux-ci l'initiative prise pour la création d'une 'Task Force Frontaliers'. Celle-ci devra venir en complément des services de consultation déjà existants comme les EURES, traiter systématiquement les problèmes juridiques auxquels sont confrontés les travailleurs frontaliers et porter des solutions au niveau national et européen". L'objectif est de lever les obstacles à la mobilité liés à la situation frontalière, dans les domaines de l'école, la formation initiale et continue, l'emploi, l'université et la recherche, la langue et les transports.

Une mission aussi ambitieuse qu'importante, car les 200 000 travailleurs frontaliers que compte la région SaarLorLux au quotidien la place au premier rang des régions frontalières de l'Union européenne. Mais les frontaliers, ce ne sont pas seulement les travailleurs qui se rendent chaque jour sur leur lieu de travail de l'autre côté de la frontière, ce sont également les citoyens de la Grande Région, les amateurs de sport, de culture et les entrepreneurs. Ainsi, la mobilité des citoyens doit continuer de s'accroître grâce à l'offre de transport. L'éducation et l'enseignement supérieur sont appelés à former les citoyens de façon à ce que ceux-ci soient mieux à même de saisir les opportunités offertes par la mobilité sur le marché de l'emploi transfrontalier. Le renforcement des relations publiques a également apporté une contribution essentielle à la notoriété de la Grande Région et à l'identification des citoyens avec celle-ci. La première Journée de la Grande Région, une fête transfrontalière destinée au grand public et célébrée en juillet 2010, a attiré par exemple plus de 30 000 visiteurs.

Pour un aperçu des résultats de la présidence sarroise du 12^{ème} Sommet de la Grande Région : www.granderegion.net

Conférence européenne sur le GECT à Gödöllő



Dans le cadre des présidences espagnole, belge et hongroise de l'Union européenne, le Ministère de la justice et des administrations publiques hongrois a organisé du 21 au 23 mars une conférence sur le thème des GECT et de la gouvernance multi-niveaux, à Gödöllő en Hongrie. Cet événement clôt un cycle de rencontres organisé par ces trois présidences.

L'événement s'inscrit dans le cadre de la révision du règlement communautaire 1082/2006 relative au GECT. Michel

Delebarre, président de la MOT et de la Commission COTER du Comité des régions, a présidé un atelier consacré à ce thème. Le réseau de la MOT et ses activités européennes ont quant à eux été présentés lors d'un autre atelier consacré aux avantages de la mise en réseau dans la mise en œuvre des GECT et de la coopération territoriale en Europe.

La conférence a également abordé la question de la gouvernance multi-niveaux, sous l'angle de la représentation des autorités locales dans l'organisation institutionnelle communautaire et dans celles des Etats-membres.

Dans ses conclusions, la Hongrie souhaite que cette conférence puisse ouvrir une large plateforme pour approfondir la coopération entre les institutions et les organisations existantes à tous les niveaux. L'objectif est de rapprocher les mécanismes de décision communautaires des citoyens.

Plus d'infos : www.eu2011.hu/fr

Le rôle de la coopération transfrontalière dans la relance du marché unique européen

La Commission européenne a présenté en octobre 2010 des propositions pour renforcer le marché unique grâce à des mesures de stimulation de la croissance et de renforcement des droits des citoyens. En effet, depuis 1992, de nombreux avantages liés à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes ont été tirés du marché unique ; mais des obstacles demeurent et, dans certains domaines, il n'existe pas de marché européen réellement intégré.

Dans ce contexte, et avec pour objectif de stimuler la croissance, la compétitivité et le progrès social, la DG MARKT a décidé de lancer un débat sur la relance du marché unique qui intègre à la fois une dimension territoriale et citoyenne. Michel Barnier souhaite en faire une priorité politique et proposer des mesures concrètes d'ici fin 2012.

La MOT a répondu à la consultation lancée par la Commission entre novembre 2010 et février 2011 avec pour objectif de montrer que "les **territoires transfrontaliers** de proximité ont la capacité de jouer le rôle de **laboratoires européens** et d'être **moteurs de l'intégration européenne**" : "Au sein de ces territoires, les entreprises et les citoyens font au quotidien l'expérience des avantages mais également des manquements du marché unique. Les problèmes rencontrés touchent les consommateurs, les étudiants, les travailleurs frontaliers, les services publics, les entrepreneurs, etc.". Voici quelques autres enjeux transfrontaliers mis en avant par la contribution de la MOT :

"Les **investissements transfrontaliers** sont entravés par les différences nationales en matière administrative, réglementaire et fiscale. Les entreprises rencontrent de nombreuses difficultés quand elles veulent coopérer en transfrontalier ou quand elles sortent de leur territoire "naturel", limité à la frontière nationale. Se pose toute une série d'obstacles en termes de distorsions de concurrence (marchés publics, etc.), manque d'interopérabilité en termes de normes, d'assurances, de certifications, de marché du travail, politiques publiques axées sur le territoire national, etc. Aussi, il apparaît important de développer dans les territoires transfrontaliers, grâce à la coopération des différents acteurs concernés, des services aux entreprises qui souhaitent développer les marchés transfrontaliers."

"Les **travailleurs frontaliers** se heurtent quant à eux à des problèmes d'ordre fiscal en lien avec un détachement dans le pays voisin, et plus généralement à des difficultés d'accès aux opportunités d'emploi (ou de main d'œuvre pour les entreprises). Concernant la formation professionnelle, l'établissement conjoint de parcours de formation, d'outils de correspondance entre les diplômes et titres professionnels entre pays frontaliers, et de validation coordonnée des expériences acquises est fondamentale."

"Pour les **populations** vivant dans les zones frontalières, se pose la question des **services publics** qui dépassent les frontières. Quelques exemples : les infrastructures de transport ne sont pas suffisamment intégrées en transfrontalier et n'offrent pas toujours un service de transport collectif aux frontaliers ; l'accès aux soins, par exemple l'utilisation d'un équipement situé dans le pays voisin et le remboursement des prestations médicales, pose encore un certain nombre de problèmes."

"De nombreux acteurs de la **société civile** sont directement concernés par une relance du marché intérieur et devront être étroitement associés aux réflexions."

Plus d'info : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2010/smac_fr.htm

Télécharger la contribution de la MOT : http://www.espaces-transfrontaliers.org/contrib_mot_marche_unique_2011.pdf



Brèves

■ Surmonter les obstacles à la coopération



Le réseau de la MOT a contribué au questionnaire du Conseil de l'Europe relatif à la suppression des obstacles et à la promotion de bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière en Europe.

Le questionnaire élaboré par le Comité d'experts* sur les institutions et la coopération des collectivités locales et régionales (LR-IC) vise à collecter expériences et informations de base sur la thématique dans le but de formaliser des mesures concrètes pour améliorer la coopération transfrontalière en Europe. Il s'articule sur trois parties : les domaines de la coopération transfrontalière, les obstacles, et les solutions ou bonnes pratiques.

Dans le cadre de cette démarche, une conférence est prévue en juin 2011 en Ukraine sous les auspices communs de la Hongrie (présidence de l'UE) et de l'Ukraine (présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe).

La contribution de la MOT est disponible sur : www.espaces-transfrontaliers.eu/quest_coe_2011.pdf

* Dont la MOT fait partie.

■ Création du réseau allemand des régions métropolitaines transfrontalières IMeG



Le cercle d'initiative des régions métropolitaines transfrontalières IMeG (Initiativkreis Metropolitare Grenzregionen) a été créé le 17 mars 2011 à Berlin. Ses membres fondateurs* représentent quatre régions métropolitaines transfrontalières : l'Euregio Meuse-Rhin, la Grande Région SaarLorLux, la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur et la Région du Lac de Constance. La spécificité de ces espaces a été analysée de 2008 à 2010 dans le cadre du projet pilote de recherche spatiale (MORO) "partenariats suprarégionaux dans des espaces d'interaction transfrontalière" soutenu par le ministère fédéral allemand des transports, de la construction et du développement urbain.

* Les Regionalverband Südlicher Oberrhein, Mittlerer Oberrhein, Hochrhein-Bodensee, Bodensee-Oberschwaben, la Regio Aachen et le Land de Sarre.

Plus d'info : www.metropolitane-grenzregionen.eu (dont le rapport final du projet MORO)

Revue de presse

■ **Parlement européen : 'Financer la coopération territoriale n'est pas un luxe, c'est une nécessité' déclare Marie-Thérèse Sanchez-Schmid**, Echos du Comité des régions, 25 février - "C'est ce qu'a déclaré la députée européenne Marie-Thérèse Sanchez-Schmid (PPE), au moment où elle présentait à la commission du Développement régional du Parlement européen son projet de rapport sur "Le futur agenda de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale."

■ **Les salariés français champions d'Europe de la mobilité transfrontalière**, Le Figaro, 21 février - "Près de 320 000 salariés habitent l'Hexagone mais vont travailler chaque jour à l'étranger. Une tendance qui ne cesse de s'amplifier."

■ **Les prémices d'un parc transfrontalier s'esquissent**, Le Républicain lorrain, 8 mars - "Avec son président Edouard Jacque, l'Association transfrontalière du PED entend se fixer de nouveaux objectifs. La création d'un parc naturel régional transfrontalier est à l'étude."

■ **A Pau, la Navarre et les Pyrénées-Atlantiques main dans la main**, Sud Ouest, 8 mars - "La Navarre (Espagne) et les Pyrénées-Atlantiques ont signé ce matin, à Pau, une convention de coopération transfrontalière avancée qui porte sur trois ans."

■ **L'Hôpital européen de Puigcerdà pose les limites de la coopération transfrontalière**, La Clau, 12 février - "Reconnu comme le fer de lance de la coopération France-Espagne et eurocatalane, le futur Hôpital de Cerdagne pose les limites des politiques transfrontalières. Car il dépend du droit de décision sud-catalan, d'autant que la ville d'implantation, Puigcerdà, n'en reste pas moins en territoire espagnol."